

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 18 OCTOBRE 2019

Président : Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, VALETTE Michel, COURTAULT Joëlle, CHANUT Nathalie, CHAUSSINAND Laurent, FAURE Monique,

Absents excusés : Mesdames : CURINIER Maria Isabel, CHAMBARD Chantal, EYMARD Frédéric, MAGALDI Bernadette (pouvoir).

Désignation du secrétaire de séance : Mme Courtault Joëlle est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil du 6 Septembre 2019 : approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) Subventions aux associations
- 2) Transfert de la compétence « gestion du réseau eborn » ,
- 3) Adhésion à la convention de la participation sur le risque prévoyance signée par le CDG07 avec MNT,
- 4) Bilan annuel du Sictomsed,
- 5) Questions diverses

1) Subventions aux associations,

Le Conseil Municipal étudie les demandes parvenues en mairie à ce jour et procède au vote des subventions, non détaillées lors du vote du Budget Primitif, pour l'exercice 2019, soit :

1) ACCA (chasse).....	200,- €
2) Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	100,- €
3) ARCADE	200,- €
4) Ardèche Arcens Photos	200,- €
5) Association Médicale des Boutières.....	50,-€
6) Comité Des Fêtes.....	200,-€
7) FNATH	50,-€
8) Les Bons Vivants	200,- €
9) Les Cavalières d'ARCENS	200,- €
10) Les Restaurants du Cœur	50,- €
11) PHTVV (Pôle Haroun -Tazieff en Vivarais Velay).	200,- €
12) Secours Catholique	50,- €
13) Union Cantonale des Anciens Combattants.....	50,- €

2) Transfert de la compétence « gestion du réseau e born »,

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, suite à l'accord de principe du 24 Mai 2019, la commune doit délibérer sur le transfert de la compétence « IRVE » au SDE07. Cela concerne la mise en place et l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le transfert de la compétence IRVE au SDE07.

3) Adhésion à la convention de la participation sur le risque prévoyance signée par le CDG07 avec MNT,

Monsieur le Maire indique que ce point du jour est reporté au prochain Conseil Municipal du 29 Novembre 2019. En effet une réunion d'information complémentaire aura lieu le 29 octobre et permettra de présenter plus précisément ce point de l'ordre du jour.

4) Bilan annuel 2018 du Sictomsed,

Madame Courtault , délégué du Sictomsed, présente le bilan chiffré 2018. En données complémentaires pour l'année en cours, il est à noter une baisse du pourcentage de la taxe des ordures ménagères (14,45% en 2018, 13,70% en 2019) suite au nouveau mode de collecte qui a permis l'amélioration du tri et les baisses des coûts.

5) Questions Diverses,

Le régisseur du camping informe le Conseil Municipal du bilan de la saison écoulée. Malgré le mois de juillet un peu faible en visiteurs, le camping a fait une bonne recette au mois d'août, la recette étant de 5480 €.

Dates à retenir :

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 29 Novembre à 18 h.

La séance est levée à 20 h.

Le Maire,
GIRARD Thierry

